

SAVANA SAJOU

Réf: 2928/A



Année de fabrication: 2023

SAS LOISIRS AMENAGEMENTS
18 ZA l'Anjouinière
86370 VIVONNE
Tel: 05.49.43.56.24 Fax: 05.49.43.26.83

Mail: info@loisirs-amenagements.fr



Référence : 2928 Page : 1/16

<u>Tranche d'âge</u>: SAVANA SAJOU s'adresse aux enfants de <u>2 à 8</u> ans, sous surveillance obligatoire de personnes majeures.

Site interdit: terrain pentu.

Profil du sol : il doit être plan.

<u>Nature du sol</u>: revêtement amortissant adapté à la hauteur de chute du jeu qui est de 1.27 m correspond à la hauteur de chute maximale.

Espace libre à respecter : aucun obstacle étranger au jeu (exemple : une branche d'arbre...) ne doit se situer sur une hauteur de 1.80 m au-dessus du jeu et au-dessus de la zone d'impact.

Zone d'impact : la surface d'atténuation de l'impact est décrite page « SURFACE D'IMPACT »

<u>Disposition de la glissière</u> : éviter qu'elle soit installée dans un secteur orienté Sud-Est à Sud-Ouest.

Niveau zéro : se référer au marquage indiqué sur les poteaux.

L'entretien et le contrôle sont à respecter selon la page « MAINTENANCE ET ENTRETIEN »

Remarque : conserver la notice de montage pour avoir la référence des pièces.

<u>Conformité</u>: ce jeu est conforme aux normes NF EN 1176-1 : 2017 et EN 1176-3 : 2017 régies par le décret n°94-699 du 10.08.1994

AVERTISSEMENT:

L'ensemble de ce document doit être archivé et utilisé pour la maintenance, les contrôles d'entretien et doit être remis à l'administration en cas de demande.

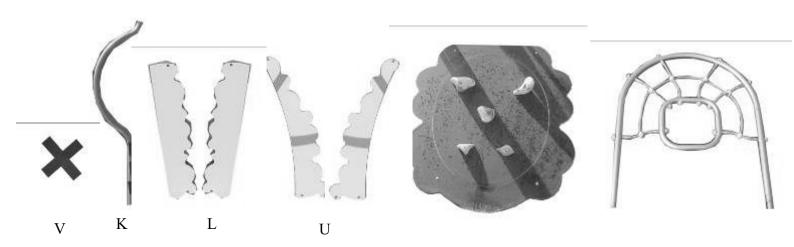
CONDITIONNEMENT

Référence : 2928

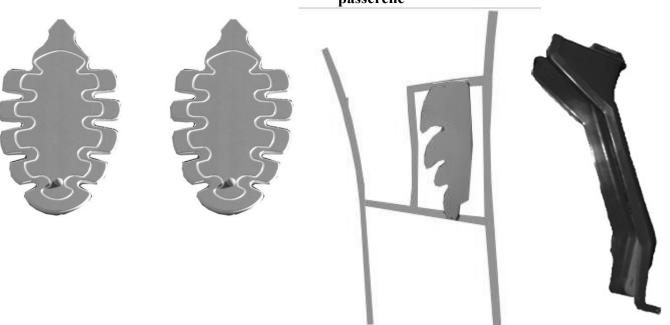
Page : 2/16

Colis n°1:1 barre de retenue K+ colis n°2:1 mur d'escalade B colis n°3:1 filet C

 $\begin{array}{l} \text{2 \'el\'ements } L\text{+ 2 \'el\'ements } U\text{+ 1 support to to } V\text{+ notice de montage+ visserie} \end{array}$



Colis n°4: 2 toits C (bout plat) colis n°5: 2 toits D (bout pointu) colis n°6: 1 panneau E colis n°7: 1 glissière grande tour, réception passerelle



CONDITIONNEMENT

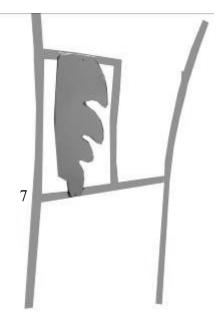
Référence : 2928

Page : 3/16

Colis n°8 : 1 panneau F Petite tour, réception Passerelle

colis n°9: 1 panneau G petite tour, réception mur

colis n°10 : 1 panneau H grande tour, réception perche







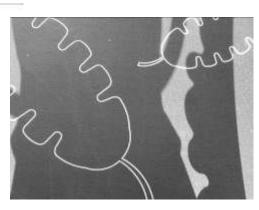
Colis n°11: 1 passerelle I

colis n°12: 1 échelle J

colis n°13: 2 planchers K







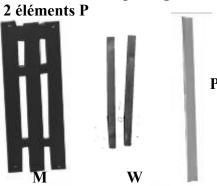
Colis n°14: 1 garde corps S

colis n°15 : 1 élément T

colis n°16 : 1 élément M + 4 traverses O + 2 pieds glis. W





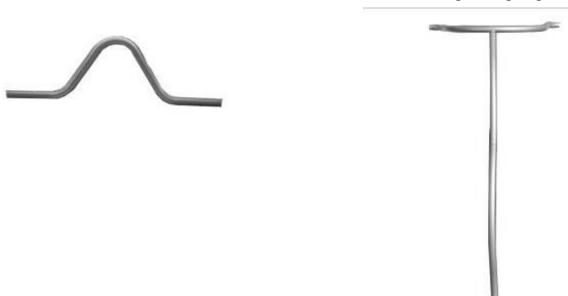


CONDITIONNEMENT

Référence : 2928 Page : 4/16

Colis n°17 : 2 barres de retenue Q

colis n°18 : 1 perche pompier R





Référence : 2928 Page : 5/16

Voir les sachets avec les indications dessus

MAINTENANCE

Référence : 2928 Page : 6/16

MAINTENANCE

- Le contrôle et la maintenance sont à distinguer en 3 niveaux :
 - 1 ; contrôle de routine ;
 - 2; contrôle fonctionnel;
 - 3; contrôle annuel.

Le contrôle et la maintenance doivent être réalisés par des **personnes compétentes et habilitées**, suivant les consignes du fabriquant et suivant l'article 6.1.4 de la EN 1176-1 : 2017.

- La sécurité des équipements de jeux est fortement conditionnée par leur état et par leur entretien. Donc, ils doivent faire l'objet d'une inspection régulière et d'une maintenance préventive périodique.
- La fréquence d'inspection varie en fonction du type d'équipement et en fonction d'autres facteurs qui sont par exemple, une utilisation intensive, du vandalisme, un équipement situé près de la mer, la pollution de l'air, l'âge de l'équipement.
- Pour les aires de jeux soumises à un usage intensif ou étant l'objet de vandalisme, l'inspection ou la maintenance tel que le contrôle visuel de routine, doit être renforcée donc devenir quotidienne.
- Si, lors du contrôle, il est constaté l'existence de graves détériorations menaçant la sécurité des enfants, il est recommandé d'y remédier sans délai. Si cela n'est pas possible, il convient d'empêcher toute utilisation de l'équipement par son immobilisation ou son retrait.
- De même, il faut prêter attention aux dangers spécifiques que courent les enfants si l'utilisation ou le démontage du jeu est incomplet et pendant la maintenance.

ENTRETIEN

Référence : 2928 Page : 7/16

| ENTRETIEN | | | |
|---|---|--|--|
| FREQUENCE | TRAVAUX | | |
| TOUTES LES SEMAINES OU HEBDOMADAIRE Contrôle de routine | contrôle de la propreté de l'aire de jeux contrôle de l'état de surface des bois (poncer les échardes) contrôle des pièces manquantes ou cassées vérifier la stabilité de la structure maintenir à niveau les matériaux meubles particulaires ramassage des verres cassés et d'autres débris | | |
| TOUS LES 1 A 3 MOIS Contrôle fonctionnel | contrôle du serrage des écrous et des vis vérification de la présence systématique des bouchons de protection contrôle de la tension des cordes et retendre si nécessaire contrôle d'usure de chaque élément du jeu | | |
| TOUS LES ANS Contrôle annuel | contrôle des fondations nettoyage complet du jeu renouvellement des peintures le cas échéant remplacement des pièces usées ou défectueuses (exemple : barreau, lame de plancher, corde, glissière) | | |

CERTIFICAT DE CONFORMITE

Référence : 2928 Page : 8/16

AUTO CERTIFICATION

LOISIRS AMENAGEMENTS-LOU BOY ZA L'ANJOUINIERE 86370 VIVONNE

CERTIFICAT: FG/MD/037/1902/2017

EQUIPEMENTS D'AIRES COLLECTIVES DE JEUX

ATTESTATION DE CONFORMITE AUX EXIGENCES DE SECURITE DU DECRET N° 94-699 DU 10 AOUT 1994

La société LOISIRS AMENAGEMENTS-LOU BOY, société de fabrication intégrée de jeux pour aires collectives, atteste avoir vérifiée et contrôlée, suivant les normes obligatoires le concernant, l'équipement mentionné ci-dessous, pour être conforme aux exigences de sécurité relatives aux équipements d'aires collectives de jeux :

FABRICANT : LOISIRS AMENAGEMENTS-LOU BOY

ADRESSE DU SITE DE FABRICATION : L'Anjouinière

86370 VIVONNE

EQUIPEMENTS CONCERNE: Savana 2 tours réf.2928

NORMES EUROPEENNES

notamment intégrées en référence à cet équipement : NF EN 1176-1 version 2017

NF EN 1176-3 version 2017

A Vivonne, le 20 mai 2019.

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

Francis GADIOUX

MONTAGE 1

Référence : 2928 Page : 9/16

AVERTISSEMENTS

- la conformité aux exigences de sécurité de ce produit étant fortement conditionnée par son installation, il est impératif de respecter scrupuleusement les consignes indiquées dans la présente notice.
- Il est indispensable de veiller notamment aux différents assemblages pouvant entraîner des risques de coincement.
- Les fixations et réglages définitifs doivent être réalisés de manière à éliminer les ouvertures ou espaces compris :
 - entre 8 et 25 mm pour le coincement de doigt
- la non observation de ces consignes entraînera la responsabilité de l'installateur en cas d'accident.

MONTAGE 2

Référence : 2928 Page : 10/16

Remarque : L'assemblage nécessite obligatoirement 2 personnes au minimum.

Assemblage grande tour 0,90 m sans toit.

- Présenter le panneau H en vis-à-vis du panneau E, élément compact de E en extérieur. Relier ces 2 panneaux par 2 traverses O, dont celle percée 2 trous sur coté entre-axe 120 mm, positionnée coté élément compact de E et pré-trous de vissage du plancher K orientés vers le haut. Visser sans serrer avec 4 rondelles de forme + 4 caches boulons diam 10 + 4 rondelles diam 10 + 4 vis métaux 10x60.
- Présenter **un plancher K** sur la tour obtenue, motif gravé visible.
- Panneau E à votre gauche, relier E et H en partie haute avec la barre de retenue K. Visser sans serrer avec 2 rondelles de forme + 2 caches boulons diam 10 + 2 rondelles diam 10 + 2 vis métaux 10x60
- Positionner le garde corps M entre E et H, sur traverse O et barre de retenue K. Visser avec 4 VIS métaux TR 5X25
- En face opposée, présenter le garde corps S. Visser avec 4 VIS métaux TR 5X25.
- Serrer alors les 6 vis métaux 10x60 en contrôlant l'ajustement des diagonales de la tour. Visser le plancher K avec 8 VIS POLLIER 6X30.
- Sur H, présenter et visser la perche de pompiers R avec 2 rondelles de forme + 2 caches boulons diam 10 + 2 rondelles diam 10 + 2 vis métaux 10x60
- Relier la perche de pompiers R avec les traverses de plancher par 2 éléments U. Visser avec 6 VIS métaux 5X25.
- Présenter l'échelle J sur le poteau de H, coté garde corps M. Relier par les 2 connectiques. Visser les vis sans tête intégrées dans les connectiques.

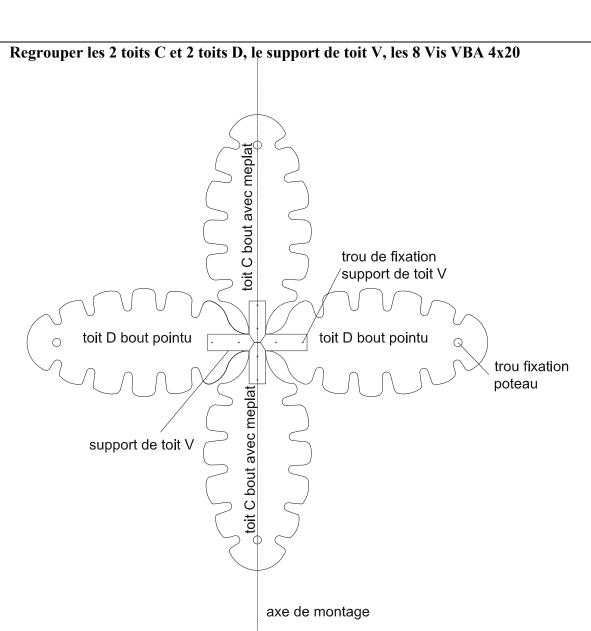
Assemblage petite tour 0,58 m avec toit.

- Présenter le panneau F en vis-à-vis du panneau G, élément compact de F et G en extérieur. Relier ces 2 panneaux par 2 traverses O, pré-trous orientés vers le haut et sur coté extérieur et dont la traverse O percée 5 trous à gauche de F et dont l'autre traverse O percée 4 trous à droite de F. Visser sans serrer avec. 4 rondelles de forme + 4 caches boulons diam 10 + 4 rondelles diam 10 + 4 vis métaux 10x60
- Présenter un plancher K sur la tour obtenue, motif gravé visible.
- Relier F et G en partie haute avec les 2 barres de retenue Q, pré-trous orientés vers intérieur de la tour. Visser sans serrer avec 4 rondelles de forme + 4 caches boulons diam 10 + 4 rondelles diam 10 + 4 vis métaux 10x60

MONTAGE 3

Référence : 2928 Page : 11/16

Montage du toit.



- Support de toit V en dessous, présenter les 2 toits C, motif gravé dessus, bout plat en <u>contact et trous</u> <u>de fixation poteau et trous de fixation support de toit alignés</u>. Visser avec 4 VIS à BOIS 4 X 20 par-dessous.
- Présenter cet ensemble sur la petite tour. Visser avec 2 VIS CHC 10X35 + 2 rondelles diam 10 + 2 caches boulons.
- Présenter les 2 toits D, motif gravé dessus, bout pointu en contact. Visser sur le support de toit V avec 4 VIS à BOIS 4 X 20 et sur les poteaux de tour avec 2 VIS CHC 10X35 + 2 rondelles diam 10 + 2 caches boulons.
- Serrer alors les 8 vis métaux 10x60 en contrôlant l'ajustement des diagonales de la tour. Visser le plancher K avec 8 POLLIER 6X30.

Montage du mur, filet et passerelle filet.

- Présenter sur le panneau G, au niveau du plancher, les 2 supports de mur P, avec 2 VIS CHC 10 X 35 + 2 RONDELLES Ø10 + 2 ECROUS FREINS Ø10 + 2 caches écrous + 2 caches boulon.
- Présenter sur P, le mur d'escalade B, face droite en haut. Visser avec 4 VIS POLLIER 6 X 30 + 4 RONDELLES Ø6 + 4 ECROUS FREINS Ø6.
- Présenter entre F et G, à 90° du mur d'escalade B, le filet C. visser avec 1 ECROU FREIN Ø10 + 1 rondelle diam 10 + 1 cache boulon.
- Présenter au dessus de ce filet C, les 2 éléments L, reliant Q au plancher. Visser avec 8 VIS métaux TR 5X25.
- En face opposé, présenter l'élément T, centré entre F et G. visser avec 9 VIS METAUX TR 5X25.
- Sur celui-ci présenter et visser la glissière N avec 4 VIS HUBLOT 4 X 16 + 4 rondelle Ø6 sur chaque côté et sous glissière avec les 3 VIS métaux TR 5X25 montés précédemment.
- En bas de glissière, visser les 2 pieds de glissière W avec 4 VIS PENTURE 7 X 50 + 4 RONDELLES Ø8.
- Relier la passerelle I entre les 2 tours. Insérer les tubes dans les connectiques en partie haute. Visser sans serrer les vis sans tête intégrer dans les connectiques. Visser les cordes en partie basse avec 4 rondelles de forme + 4 caches boulons diam 10 + 4 rondelles diam 10 + 4 écrous freins.

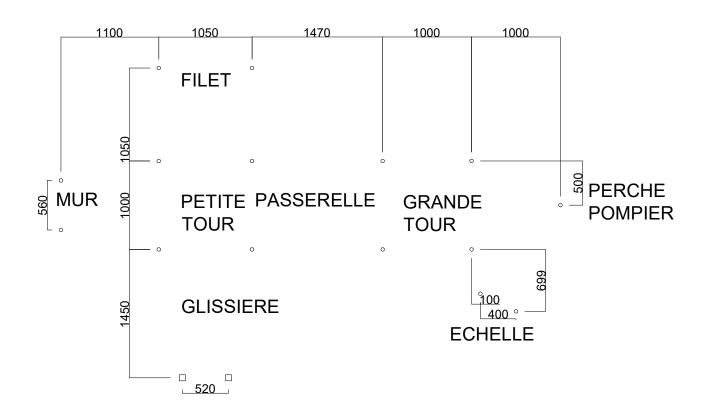


Vérifier la cote entre l'axe corde et l'axe connectique : 420 mm +/- 5 mm. Serrer les vis de connectique.

- Positionner les caches écrous blanc sur toutes les VIS métaux 10 X 60 et ECROUS FREINS.
- Sceller en respectant le plan de scellement
- Vérifier et réduire les zones de coincements de cordon résiduelles avec la cartouche de silicone :
 - ✓ Raccord plancher/poteau
 - ✓ Raccord glissière/compact
 - ✓ Raccord compact/traverse
 - **✓** Raccord barres de retenu/poteaux.

IMPLANTATION SCELLEMENT

Référence : 2928 Page : 13/16

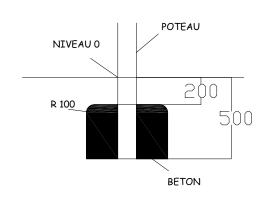


TROU DE SCELLEMENT

Nombre: 17 Diamètre: 30 cm Profondeur: 40 cm

Dosage béton : 300 kg/m3

Remarque : pour les poteaux inclinés, prévoir une réserve de 300X500 au lieu de 300X300



SURFACE D'IMPACT

Références : 2928 Page : 14/16

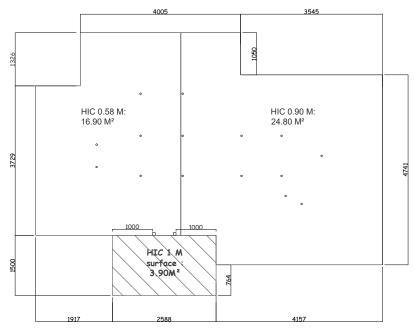
REMARQUE:

Sous tous les équipements d'aires de jeux caractérisés par une hauteur de chute libre supérieure à 600 mm, une surface d'atténuation de l'impact est requise sur la totalité de la surface d'impact.

SURFACE D'IMPACT:

: surface d'impact à couvrir :45.60 m²

• 1,50 m autour du jeu et en sortie de glissière



MATERIAUX A UTILISER:

Exemples de matériaux couramment utilisés pour l'atténuation de l'impact et hauteurs de chute critiques correspondantes :

| Matériau (1) | Description mm | Epaisseur minimale (2) mm | Hauteur de chute Critique mm |
|---------------------------------------|---|---------------------------------|---|
| Gazon/terreau naturel | | | ≤ 1000 (4) |
| Fragments d'écorce | Granulométrie de 20 à 80 | 200 | ≤ 2000 |
| | | 300 | ≤ 3000 |
| Copeaux de bois | Granulométrie de 5 à 30 | 200 | ≤ 2000 |
| | | 300 | ≤ 3000 |
| Sable (3) | Granulométrie de 0.25 à 2 | 200 | ≤ 2000 |
| | | 300 | ≤ 3000 |
| Gravier lavé (3) | Granulométrie de 2 à 8 | 200 | ≤ 2000 |
| | | 300 | ≤ 3000 |
| Autres matériaux et autres épaisseurs | Selon essai effectué conformément à l'EN 1177 | | Hauteur de chute critique telle que soumise à l'essai |

- 1) Matériaux convenablement préparés pour l'utilisation en aires de jeux pour enfants.
- 2) Pour les matériaux meubles particulaires, ajouter 100 mm à l'épaisseur minimale pour tenir compte du déplacement (voir 4.2.8.5.1).
- 3) Sans argile ou sédiment sans arête. La granulométrie peut être identifiée au moyen de l'essai au tamis, selon l'EN 933-1. (voir l'annexe G)
 - 4) Voir la note 2 au 4.2.8.5.2.

LIVRET D'ENTRETIEN

Référence : 2928 Page : 15/16

INSPECTION:

Nom de l'agent : Date :

| | BON | MAUVAIS | REMARQUES |
|---------------------|-----|-----------|-----------|
| | ВОП | WINC VINS | REMINQUES |
| Aspect de surface | | | |
| Fixations | | | |
| Stabilité | | | |
| Intégrité générale | | | |
| Propreté | | | |
| Intégrité des | | | |
| marquages | | | |
| Essai de | | | |
| fonctionnement | | | |
| Sol/contrôle niveau | | | |
| zéro | | | |
| Autres | | | |

| | MAIN | ITEN | ANCE | |
|--|------|------|------|--|
|--|------|------|------|--|

Nom de l'intervenant : Date :

| | Réalisation travaux | | |
|---------------------------------|---------------------|-----|-----------|
| | OUI | NON | REMARQUES |
| Nettoyage | | | |
| Remise en état des surfaces | | | |
| Resserrage fixations | | | |
| Lubrification pièces mobiles | | | |
| Remise au niveau zéro | | | |
| Marquage | | | |
| Mise hors service | | | |
| Dépose totale | | | |
| Protection scellements | | | |

LIVRET D'ENTRETIEN 2

Référence : 2928 Page : 16/16

| REMPLACEMENT DES PIECES | | | |
|--|---|--|--|
| N° N° N° N° N° | Nature: Nature: Nature: Nature: Nature: | Quantité Quantité Quantité Quantité Quantité | |
| REMISE EN SERVICE | | | |
| Nom du réparateur : | | Date : | |
| Contrôle et réception de la réparation : | | | |
| Nom: | Date: | Signature : | |
| | | | |